REVENU PIERRE

CLARIANE (EX-KORIAN)

EHPAD

PRÉSENTATION

Clariane ex-Korian a été créé en 2003 dans l'optique de devenir un acteur de référence dans le domaine de la prise en charge de la dépendance.

En 2006, le groupe absorbe Medidep, fait son entrée en Bourse et commence le développement à l'international. Suite à la fusion avec Medica en 2014, il devient le leader européen des soins dédiés aux séniors à travers ses quatre lignes de métier :

• EHPAD
• cliniques spécialisées
• résidences services
• et réseaux de soins à domicile

En 2019 le groupe fait l'acquisition de Omega, présent dans le Sud-Ouest et en Espagne.

En poursuivant une stratégie dynamique de développement, Clariane ex-Korian ouvre de nouveaux établissements dans ses 5 pays d'implantation (France, Allemagne, Belgique, Royaume-Unis et Italie) et gère aujourd'hui 1 200 établissements soit 87 994 lits.

LES POINTS FORTS

- Un leader européen des services d'accompagnement et de soins pour les séniors, avec des résultats financiers solides.
- Des offres adaptées et innovantes en réponse à l'évolution des attentes des séniors ;

Résidence "Bellevue", Duras (47)

Résidence "Les Bords de la Marque", Forest-sur-Marque (59)

COORDONNÉES	
Siège	21 - 25 rue Balzac 75008, Paris
Téléphone	01.55.37.52.00
Email	gestioncopropriete@clariane.fr
Site Web	https://www.korian.fr/
Siret	44780047500124
Marque	KORIAN

CHIFFRES CLÉS	
Création	2001
Chiffre d'affaires	4,53 Mrd € (2022)
Collaborateurs	59 311
Résidences	1 200
Lits	87 994
Autre	Taux d'occupation à 88 % en décembre 2022 en France Actionnariat : - Auto-détention : 0,30% - Employés : 2,80% - PSP Investissements : 6,40% - Malakoff Humanis : 7,60% - Predica (Crédit agricole assurances) : 24,80% - Flottant : 58,20 %

L'EHPAD : UN MARCHÉ PROFOND ET ENCADRÉ

Les EHPAD sont des résidences ayant obtenu un agrément public pour accueillir des résidents en situation de dépendance. Avec des prix allant de 60 à 150 € / jour, donc avec un standing très disparate, et un niveau de prise en charge propre à chaque établissement, les EHPAD sont inégalement répartis sur le territoire national, mais présentent globalement des taux d'occupation moyens de 97 %.

Avec une offre d'hébergement largement inférieure à la demande (5 millions de personnes âgées à l'horizon 2060) et une offre largement insuffisante, le marché a naturellement intéressé les acteurs institutionnels (foncières, OPCI, SCPI, …) qui possèdent la majorité des murs des établissements, mais également les propriétaires particuliers dans le cadre de la location meublée. Le marché est profond, soumis à un numerus clausus strict et utile à la société. Depuis 2014, les ouvertures de nouveaux établissements sont rares, les pouvoirs publics incitant à favoriser les solutions d'accompagnement à domicile. Les établissements commerciaux privés représentent environ 25 % des lits en EHPAD et représentent un marché de l'ordre de 120 000 lits.

Les exploitants d'EHPAD en France constituent des références en Europe et sont, pour les premiers, des acteurs de taille mondiale. Avec des taux de profitabilité élevés, les 3 premiers acteurs sont concentrés sur la croissance de leur parc à l'international. Les acteurs entre le rang 4 et 7 sont engagés dans des opérations de croissance externe sur le marché français et, avec l'appui de puissants fonds financiers, participent à la concentration du secteur, qui devient de plus en plus